



Arrêté de composition de la commission consultative paritaire des agents non titulaires de l'Université de Poitiers.

Le Président

Vu la loi no83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret no86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi no 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat et notamment l'article 1-2; Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2011 portant abrogation de l'arrêté du 8 avril 2008 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignementsupérieur ;

Vu l'arrêté portant sur le déroulement des opérations électorales pour l'élection des représentants du personnel à la commission consultative paritaire des agents non titulaires du scrutin du 6 décembre 2018 ;

Vu le procès-verbal proclamant les résultats du scrutin du 6 décembre 2018 concernant l'élection des représentants à la commission consultative paritaire des agents non-titulaires de l'université de Poitiers ;

Vu les désignations des membres communiquées par les organisations syndicales ;

Vu l'absence de désignation valable pour les organisations syndicales SUD et SNPTES ;

Arrête:

Article 1:

La commission consultative paritaire des agents non titulaires, renouvelée lors du scrutin du 6 décembre 2018, est composée comme suit :

Représentants de l'administration

Titulaires	Fonctions	Suppléants	Fonctions
Virginie LAVAL	Présidente	Ludovic Le BIGOT	Vice-Président CA
Grégory MOUSSERION	Vice-Président BIATSS	Sébastien LAFORGE	Vice-Président RH
Gilles MIRAMBEAU	Directeur général des services	Gabriel DE ST MARTIN	Responsable service Hygiène et Sécurité
Nicolas BOISTAY	Directeur des Ressources Humaines et de la Relation Sociale	Sandrine GAUTHIER	Responsable du Pôle BIATSS-DRHRS
Christelle POTIER	Responsable administrative INSPE	Lionel VINOURE	Directeur Pôle VCP
Amélie PRADEAU	Responsable administrative IAE	Catherine RANNOUX	Vice-Présidente en charge du CAc
Christine LOUBET	Directrice du Pôle FRE	Nicolas PINET	Directeur Adjoint SCD

Représentants des personnels

Catégorie	Liste	Titulaires	Suppléants
A	FERC Sup CGT	Laurent FAVIER	
	SNPTES	En attente	
B	FERC Sup CGT	Carole THENAUD	
	FSU	Nathalie PELLETAN	
	SGEN/CFDT	Ludivine MONNET	Maxence BOIS
C	SNPTES	Marjolaine MAUROUX	
	SUD	En attente	

Article 2:

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à partir du 8 avril 2021.

Article 3:

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

A Poitiers, le 8 avril 2021

La Présidente



Virginie LAVAL